

L' Alliance de recherche universités-communautés
Femmes, violences et contextes de vulnérabilité (ARUC) rattachée au Centre de recherche
interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
avec l'appui
du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)

offre

une bourse postdoctorale (35 000\$)

pour effectuer une étude quantitative sur les violences envers les femmes
à partir des bases de données détaillées de Statistique Canada et de
l'Institut de la statistique du Québec disponibles au CIQSS

L'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) *Femmes, violences et contextes de vulnérabilité*, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, est rattachée au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Ses travaux visent à parvenir à une meilleure compréhension de **l'expérience de victimisation des femmes en contextes de vulnérabilité**.

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) est un centre interuniversitaire regroupant l'Université de Montréal et l'Université Laval, subventionné par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Le Centre possède des bureaux à Montréal et à Québec. Pour en savoir plus : www.cri.viff.qc.ca

Le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) vise à promouvoir le développement des statistiques sociales au Québec. Il offre à l'ensemble des chercheurs du Québec l'accès aux données détaillées des enquêtes de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, ainsi que les espaces, les équipements et les ressources professionnelles et techniques requises pour exploiter ces données. Pour en savoir plus : www.ciqss.umontreal.ca

Les projets de l'ARUC portent sur les contextes de vulnérabilité suivants :

1. *Violence dans un contexte multiculturel et de migration* : immigrantes, réfugiées, femmes des communautés ethnoculturelles, femmes faisant l'objet de la traite ou du trafic, aides domestiques immigrantes, etc.
2. *Violence dans un contexte d'univers à risque* : travailleuses du sexe (dont certaines font l'objet de la traite), femmes infectées par le VIH-Sida, filles dans les gangs, femmes toxicomanes, etc.
3. *Violence dans un contexte de limitation de l'autonomie* : femmes ayant des limitations fonctionnelles physiques, ayant des problèmes de santé mentale, ayant une déficience intellectuelle, femmes âgées en perte d'autonomie, etc.
4. *Violence dans un contexte d'étapes particulières de vie* : dans les relations amoureuses des adolescentes, dans les couples âgés, pendant la séparation du couple et la garde d'enfants, etc.
5. *Violence dans le contexte de vie des femmes autochtones* : avec ou sans statut, vivant à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

Le projet postdoctoral peut porter sur :

- 1) La violence envers les femmes en général ou sur un type particulier de violence (ex. violence sexuelle ou violence conjugale);
- 2) Les femmes en général ou sur un groupe particulier de femmes (ex : communautés culturelles, autochtones, etc.);
- 3) Des aspects tels les caractéristiques de la violence, les dynamiques en place (ex : dans les cas de violence conjugale : terrorisme conjugal vs violence situationnelle), les conséquences de la violence, les stratégies utilisés pour s'en sortir, etc.
- 4) Des comparaisons entre différents groupes de femmes;
- 5) Tout autre sujet pertinent en lien avec les violences envers les femmes.

Conditions d'admissibilité

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat dans une discipline pertinente depuis moins de 3 ans à la date d'entrée en vigueur de la bourse;
- Maîtriser le français parlé et écrit;
- Démontrer une expérience de recherche et de rédaction d'articles scientifiques;
- Démontrer une connaissance minimale des méthodes et de l'analyse quantitatives;
- Réaliser un projet de recherche ou une analyse statistique sur le thème des violences envers les femmes, préférablement en lien avec un ou plusieurs contextes de vulnérabilité.

Engagements

Le ou la candidat-e choisi-e doit s'engager :

- À réaliser son stage au CRI-VIFF et à être présent dans son endroit de stage;
- À réaliser son projet en utilisant les bases de données détaillées de Statistique Canada ou de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) disponibles au CIQSS;
- À écrire un article en lien avec le projet postdoctoral qui sera soumis à une revue scientifique;
- À faire au moins une communication dans le cadre des activités du Centre ou à l'extérieur de celui-ci;
- À participer activement aux activités de l'ARUC et du CRI-VIFF.

Conditions du stage

Le stage postdoctoral :

- Doit débuter au plus tard 6 mois après l'acceptation du projet;
- Est d'une durée de 12 mois;
- Doit être réalisé aux bureaux du CRI-VIFF à Montréal ou à Québec : le choix de la ville dépendra de la localisation du ou de la chercheur-e du CRI-VIFF qui assure l'encadrement et de la capacité d'accueil;
- S'accompagne d'une bourse de 35 000\$ qui peut être cumulée avec toute autre bourse, en autant que le stage postdoctoral se déroule au CRI-VIFF;
- S'accompagne d'un ensemble de services offerts par le CIQSS : soutien professionnel et technique pour l'analyse des données de la part des analystes de Statistique Canada et de l'ISQ en poste au CIQSS, possibilité de participer gratuitement à la vingtaine d'activités de formation (ateliers et écoles d'été) organisées annuellement par le CIQSS sur l'analyse quantitative des données, accès à l'expertise de Statistique Canada et de l'ISQ sur les données pertinentes et possibilités de profiter des ressources et activités du CIQSS (séminaires, colloques et conférences) pour la diffusion des résultats de recherche.

Dossier de candidature

- Lettre d'introduction précisant ce qui motive le ou la candidat-e à vouloir effectuer un stage postdoctoral au CRI-VIFF, dans le cadre de l'ARUC;
- Résumé de la thèse de doctorat (2 pages maximum)¹;
- Description du projet (problématique, objectifs, méthodologie et échéancier) (4 pages maximum);
- Curriculum vitae;
- Relevé de notes du doctorat;
- Une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de la thèse de doctorat;
- Une lettre de recommandation du ou de la chercheur-e du CRI-VIFF² qui assumera l'encadrement du ou de la candidat-e.

Date limite pour présenter votre candidature : 1^{er} octobre 2010, 17h

Faire parvenir votre dossier à :

Maryse Rinfret-Raynor
Directrice universitaire
ARUC *Femmes, violences et contextes de vulnérabilité*, CRI-VIFF
Université de Montréal
C.P.6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Pour renseignements :

Sylvie Gravel
Coordonnatrice scientifique
sylvie.gravel@umontreal.ca

¹ Utilisez la police Times New Roman 12 points, à simple interligne, avec des marges de 2,5 cm (1 po) pour le résumé de la thèse et la description du projet.

² Si vous désirez connaître les chercheurs-es du CRI-VIFF, incluant ceux de l'ARUC, ainsi que leurs intérêts de recherche, veuillez consulter notre site web www.criiviff.qc.ca